

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 172

Artikel: Le plan de Sicco Mansholt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lutte contre la pollution : l'Europe doit sauver la face du monde

Le 9 février dernier, Sicco Mansholt, devenu depuis président de la Commission européenne, adresse au président italien Malfatti une lettre dans laquelle il expose librement quelle est la mission actuelle de l'Europe face à une machine mondiale en voie de se gripper définitivement. C'est ce document assorti d'un éditorial en page 1 que nous versions au dossier européen de DP. Dans le numéro 171, Mansholt situait clairement les responsabilités des Dix face au problème-clé de l'évolution démographique mondiale notamment; aujourd'hui il dit comment passer concrètement à l'action¹ pour mettre sur pied une véritable politique européenne.

Le plan de Sicco Mansholt

Il est évident que la population de demain ne pourra pas être axée sur la croissance, du moins pas dans le domaine matériel. Pour commencer, nous ne devrions plus orienter notre système économique vers la recherche d'une croissance maximale, vers la maximisation du produit national brut. On pourrait envisager de remplacer ce dernier par l'utilité nationale brute (encore reste-t-il à savoir si l'on peut quantifier cette « utilité »). Je rappelle à ce propos la notion de « bonheur national brut » de Tinbergen. Il serait souhaitable d'examiner de quelle manière nous pourrions contribuer à la mise en place d'un système économique qui ne soit plus fondé sur la croissance maximale par habitant. A cet effet il faudra se pencher sur les problèmes de la planification, de la politique fiscale, de la répartition des matières premières et peut-être aussi de certains produits finals essentiels.

Pour contribuer à ce travail de réflexion et pour donner un exemple de ce que pourrait impliquer concrètement une telle politique, je voudrais vous soumettre quelques suggestions pour une politique européenne. Je ne m'arrêterai ici qu'à deux aspects du problème :

1. Une économie rigoureusement planifiée qui assurerait à chacun le minimum vital.
2. Un système de production non polluant et la création d'une économie de recyclage (production CR, c'est-à-dire « clean » et « recycling »). Le deuxième objectif se traduira par un net recul du bien-être matériel par habitant et par une limitation de la libre utilisation des biens. Si nous voulons satisfaire aux exigences de l'équité la plus élémentaire, notre économie devra être conçue de manière à offrir des chances égales à tous. Dans ce cas, nous nous verrons contraints d'organiser la répartition des matières premières et des biens

L'ère des certificats de production

J'imagine que la Commission pourrait faire des propositions concrètes dans les domaines suivants :

1. L'instauration d'un système de certificats de production (certificats CR) contrôlé à l'échelon européen.
2. Une modification du régime de la TVA de manière à favoriser les produits munis d'un certificat CR et à imposer plus lourdement les produits classiques.
3. La promotion de durabilité des biens de consommation. Il peut en découler d'importantes économies de matières de base. Il convient d'envisager en plus des dispositions en matière de production, des mesures fiscales canalisant la consommation dans le sens de l'économie et de la durabilité. Exemple : taxer

d'équipement nécessaires entre le secteur public et le secteur privé. Parallèlement la planification devra être orientée de manière à assurer, avec une consommation aussi réduite que possible de matières premières et d'énergie, la consommation des biens et des services essentiels. Pour compenser la diminution du bien-être matériel, il conviendra en outre que les pouvoirs publics se soucient davantage de l'épanouissement intellectuel et culturel, et qu'ils prévoient par conséquent les aménagements nécessaires.

Il me paraît opportun que la Commission européenne formule une proposition en vue de l'élaboration :

- a) d'un plan central européen (ou plan économique européen).

D'après ce plan, la recherche du plus grand produit national brut possible est abandonnée et remplacée par l'utilité nationale brute. Nous devons admettre que, même si une préoccupation plus

fortement les automobiles dans les cinq premières années, moins fortement pendant les cinq suivantes, puis supprimer la taxation. A ce propos, on peut aussi songer à interdire la production de biens non essentiels ou encore à les imposer très lourdement. A l'heure actuelle, nous nous livrons à un gaspillage inconsidéré !

4. Un système européen de distribution des matières premières et de divers produits finals paraît s'imposer pour donner la priorité aux biens destinés au secteur public, pour éviter le gaspillage et enfin pour assurer des chances égales à tous, une économie de pénurie exigeant la distribution des biens de première nécessité.

5. La recherche : les problèmes posés par la production non polluante, fondée sur le recyclage, représentent encore un vaste domaine inexploré. Jusqu'à présent, la recherche a été pratiquement axée sur la croissance. Il nous

grande des pouvoirs publics pour l'épanouissement intellectuel nécessitait en réalité l'accroissement du produit national brut, nous n'avons tout simplement plus les moyens de le réaliser puisque notre objectif primordial sera de sauvegarder l'équilibre écologique et de réserver aux générations futures des sources d'énergie suffisantes. Le plan économique européen, qui se présenterait sous la forme d'une directive, devrait alors être respecté lors de l'élaboration des plans économiques nationaux.

b) d'un plan quinquennal pour le développement d'un nouveau système de production « anti-polluant » basé sur une économie en circuit fermé. Nous devons examiner dans quelle mesure ces dispositions devront être étayées par des mesures d'encouragement dans le domaine des politiques fiscale et tarifaire et, éventuellement par des attributions de matières premières.

faut l'infléchir vers « l'utilité », vers le « bien-être ». Une solution évidente consisterait à mettre un terme au drame chronique du budget de recherche de l'Euratom et de le transformer en un programme de recherche entièrement dirigé vers les objectifs décrits ci-dessus. La recherche scientifique se trouve en effet devant un grand nombre de questions techniques et biologiques restées sans réponse. Il semble judicieux d'y associer la recherche économique nécessaire pour tenir compte des conséquences de l'application des nouvelles méthodes (plan central européen). Trop souvent la recherche technique est menée sans que soient prises en considération ses implications économiques et, partant, sociales.

Je pense que le programme de recherche devrait notamment porter sur la protection de l'environnement, l'équilibre écologique et biologique, la production en circuit fermé et les conséquences économiques.

Nous formons un marché unique, sans barrières intérieures, mais protégé vis-à-vis des pays tiers. Il est donc souhaitable de pratiquer une politique économique, et par conséquent fiscale, fortement intégrée. Il va de soi que l'exécution d'un tel programme entraînera un accroissement sensible des coûts et nécessitera une protection contre les influences extérieures. Cela pourrait se faire selon le schéma suivant : transformation de l'actuel tarif extérieur en un tarif visant à protéger les produits CR. Il faudrait bien sûr modifier les règles actuelles du GATT qui sont de toute façon déjà périmées et qui doivent être révisées en vue de la formation de l'Europe des Dix.

On pourrait envisager, soit un *tarif à droit nul* pour les marchandises assorties d'un certificat CR agréé, soit un *tarif X* pour les marchandises produites selon les méthodes classiques (X = différence des coûts de production entre les biens CR et les biens classiques + « tarif de pénalisation »). Ce régime encouragerait notablement la fabrication de produits CR. Leur croissance, actuellement trop lente, pourrait croître rapidement, et il est dans l'intérêt immédiat des pays riches que les pays pauvres adoptent dès que possible la production CR. On peut envisager un fonds de promotion de la production CR dans les pays en voie de développement qui supposerait une aide aux investissements dans les pays qui ont choisi la production CR.

Mutation de l'agriculture

Pour terminer, je voudrais vous soumettre quelques considérations au sujet de l'agriculture. (...) Dans ce domaine, la Communauté européenne peut donner l'exemple :

1. en autorisant les produits chimiques rapidement dégradables et qui n'entraînent pas à la longue de perturbation du milieu, les matières dont il est prouvé qu'elles ne sont pas nocives pour la santé;

2. en favorisant la transformation des critères de qualité, par exemple en les orientant vers les qua-

lités nutritives et gustatives, plutôt que vers l'aspect extérieur des produits;

3. en adoptant des mesures encourageant la production en circuit fermé en vue d'empêcher la destruction de précieux éléments naturels de production (citons entre autres le rétablissement de l'équilibre naturel dans le monde des insectes et des oiseaux et la sauvegarde de l'équilibre écologique en général) ¹ (...)

¹ Texte reproduit par l'agence Europe (bull. du 28.2.72). Les intertitres sont de la rédaction.

Exportation d'armes : le débat public est bien engagé

Au départ, l'initiative contre l'exportation d'armes, qui reçut dès son lancement l'appui de DP, fut traitée par le mépris. On ne la croyait pas redoutable; il suffirait de dire, s'imaginait-on en haut lieu, qu'elle est soutenue par les pacifistes répertoriés et impénitents et qu'elle menace la solidité de la Défense nationale; de surcroît, on brandirait la menace du chômage pour que la FOMH freine l'Union syndicale et le Parti socialiste.

Le débat ouvert devant le Conseil national et l'opinion publique a déjoué la manœuvre. Les thèses que nous soutenions ont été au centre de la discussion. Résumons : il ne s'agit pas de faire du pacifisme, il ne s'agit pas de donner des leçons de morale à l'univers qui s'en moque, il s'agit de choisir un style de politique, de politique étrangère.

Le respect de notre neutralité n'est pas inscrit pour l'éternité au ciel intelligible. Notre neutralité doit être justifiée : autrefois par les services rendus à nos voisins, aujourd'hui par les services rendus à la communauté internationale. Ce choix interdit l'exportation d'armes. La votation populaire aura donc une large portée. Sur un problème concret, le peuple suisse aura à dire quelle politique étrangère il désire.